FO ÉNERGIE ET MINES

Thermique Classique

DECEMBRE 2015

EDF

Production Thermique Classique

Adresse à tous les agents, à tous les salariés, aux usagers

DOSSIER SPECIAL THERMIQUE CLASSIQUE

Les Militants Force Ouvrière du Parc Thermique Classique

s'adressent

à tous les agents des Industries Electriques et Gazières, à tous les salariés, à tous les usagers

WWW.FNEM-FO.ORG

FO ÉNERGIE ET MINES Thermique Classique

EDF, le Service Public, le Statut, le Mix Énergétique en danger

Les Militants Force Ouvrière du Parc Thermique Classique s'adressent à tous les agents des IEG, à tous les salariés, à tous les usagers

Après l'adoption de la loi de transition énergétique et avant la COP21, EDF est en danger, face aux menaces de démantèlement de ses entités:

Hydraulique

La mise en demeure de la Commission Européenne interdirait à EDF de se porter candidat lors des renouvellements de concessions. La construction et la remise à neuf des installations ont été supportées par EDF, donc par l'ensemble des citoyens du pays. Ce serait donc une privatisation à prix coûtant offerte aux multinationales privées, une spoliation des citoyens.

Thermique à Flamme

La volonté gouvernementale de faire passer la taxe CO_2 à 30,5€ en 2017, 57€ en 2020 puis 100€ en 2030 est une menace directe pour le parc thermique tel qu'on le connait aujourd'hui.

Nucléaire

L'objectif irréalisable de baisser de 75 à 50% la part du nucléaire en 2025 avec une limitation de 63,2 GW constitue un risque pour l'équilibre électrique. La décision politicienne de fermeture de Fessenheim nous rappelle celle de Creys-Malville. Dans ce contexte, le Clientélisme électoral va bon train.

Branche commerce

La fin des tarifs régulés jaune et vert pour les professionnels entraîne une menace directe pour cette entité. De plus, les concurrents de la branche qui vendent de l'électricité et du gaz refusent d'appliquer le statut des IEG à leurs salariés, ce qui leur permet de réaliser une partie de la baisse de leurs tarifs sur le dos de leurs employés.

Distributeurs

La nouvelle réorganisation en grandes régions de la distribution annonce un bouleversement supplémentaire.

Sous prétexte de la défense de l'environnement, le gouvernement en serviteur zélé de Bruxelles et sous l'influence des multinationales, projette de remettre en cause le service public au détriment des citoyens (quelles qu'en soient les conséquences en termes de tarif ou de continuité de service).

La direction d'EDF intègre cette orientation en mettant en place des outils de pilotage à prédominance financière dans tous les secteurs de notre entreprise.

Tous les Agents sont ou seront concernés, c'est l'ensemble du système de production, de transport, de distribution d'électricité et de gaz, le Statut et la structure même d'EDF, comme entreprise intégrée qui est en jeu

FO Énergie et Mines considère que le Mix Énergétique est fiable, solide et bon marché. Il a fait ses preuves depuis plus de 60 ans, depuis la loi de nationalisation de 1946. Le parc thermique à flamme s'est toujours inscrit dans ce Mix et a démontré qu'il avait toute sa place pour assurer l'équilibre du réseau.
FO se battra pour le maintien de nos tranches thermiques classiques. Nous vous présentons notre argumentaire ci-dessous.

- Taxe Carbone -

1ère citation : *« un impôt absurde, un impôt injuste, un impôt historiquement décalé dans le temps »* déclarait Ségolène Royal en 2009 !! La promesse du gouvernement de ne plus augmenter les impôts a fait long feu.

La taxe carbone est un danger pour nos tranches thermiques à flamme, pour nos emplois et pour tous les emplois de ses sous-traitants, car elle augmenterait d'une façon très importante le prix d'appel de nos tranches.

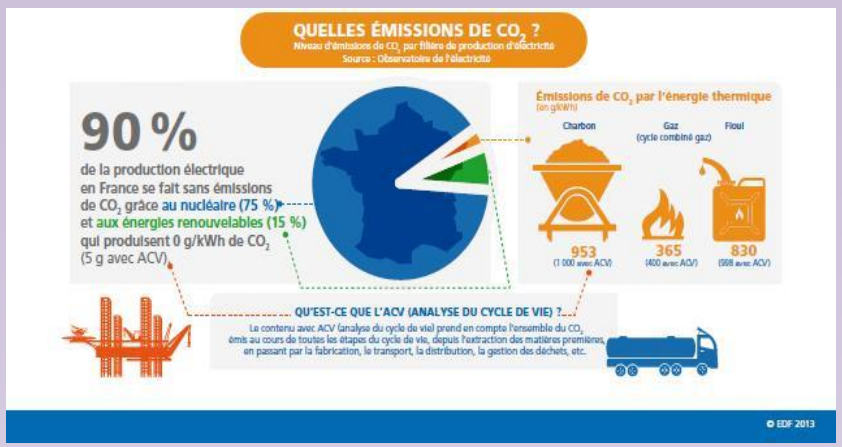

Origine des émissions de CO2 liées à l'énergie en France
(corrigées des variations climatiques)

	Transports	Résidentiel-tertiaire	Industrie hors énergie	Agriculture	Branche Energie	TOTAL
1990	122	95	85	11	61	374
2010	139	86	63	11	54	353
2011	139	90	61	11	50	351
2012	138	86	61	11	49	345
2013	137	84	59	11	50	342
poids du secteur en 2013	*40%*	*25%*	*17%*	*3%*	*15%*	*100%*
évolution 2013/2012	-0,7%	-2,3%	-3,3%	0%	2,0%	-0,9%
évolution 2013/1990	12,3%	-11,6%	-30,6%	0%	-18,0%	-8,6%

Source : Observatoire de l'industrie Electrique
http://www.observatoire-electricite.fr/La-consommation-d-energie-en-320

A EDF, les tranches charbon répondent aux critères environnementaux et ont un prix d'appel de 32,5€/MWh, incluant 5 à 8€ la tonne de CO_2.

D'après nos calculs, avec un passage supposé à 30,5€/t de CO_2 en 2017, le prix d'appel passerait à 60€/MWh (sur une base de 900g de CO_2/KWh pour une tranche Charbon Propre – Source : Base Th@f Performances), soit une augmentation de 96%.

Cela signifie une baisse importante du nombre d'heures de marche des centrales thermiques à flamme, avec des appels moins importants sur le réseau. Cela remet en cause le Mix Énergétique et l'existence même des derniers sites du Thermique à Flamme.

A force de vouloir être « écologiquement vertueux », le gouvernement met en péril la production d'électricité. Cette taxe CO_2 serait appliquée au seul secteur électrique, alors que les Transports, en France, ne seraient pas concernés. Pourtant, ils émettent à eux seuls 40% des émissions de CO_2.

- Comparatif avec l'Allemagne -

En 2013, les rejets de CO_2 de la production électrique à base de Charbon en France étaient de 19 millions de tonnes. En Allemagne ces rejets émis par les centrales Charbon/Lignite s'élevaient à 261,1 millions de tonnes en 2013, soit 13 à 14 fois plus que la France. (http://transitionenergetique.org/wp-content/uploads/2014/06/BLfinal-Allemagne-Electricite%CC%81-020614.pdf)

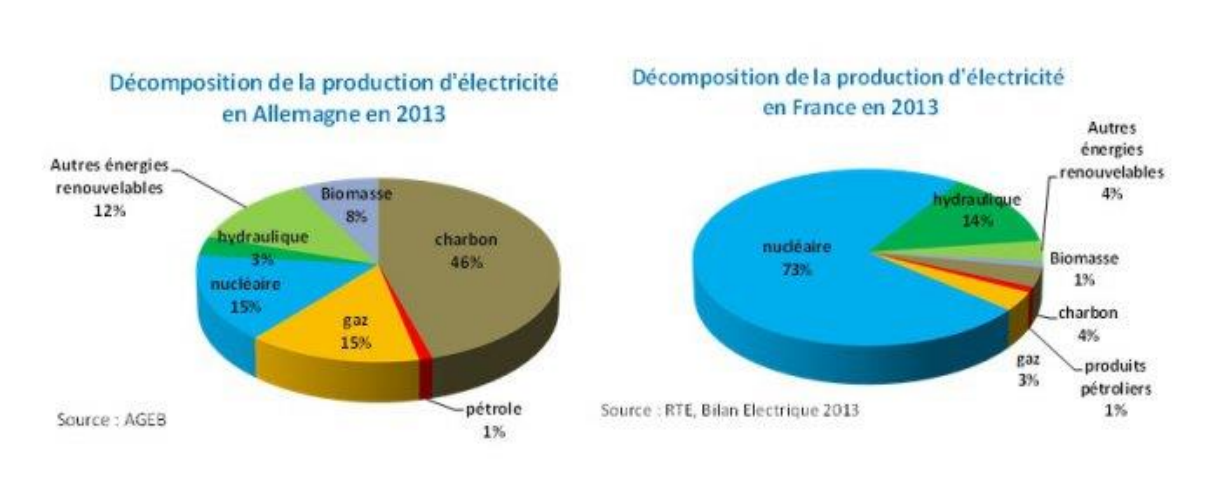

Certes, nos centrales charbon rejettent du CO_2, mais compte tenu des moyens de dépollution qui ont été installés, FO Énergie et Mines considère qu'il faut arrêter de se focaliser sur le dogme zéro CO_2 que les autres pays n'appliquent pas.

De plus, la part minime d'émissions de CO_2, pour les tranches Fioul en 2013 soit 1,4 million de tonnes de CO_2 (Bilan RTE 2013), permettent de démontrer l'indispensable place du Fioul pour la pointe, avec une réserve de 3800MW. C'est l'ajustement final pour garantir l'équilibre permanent entre la production et la consommation d'électricité.

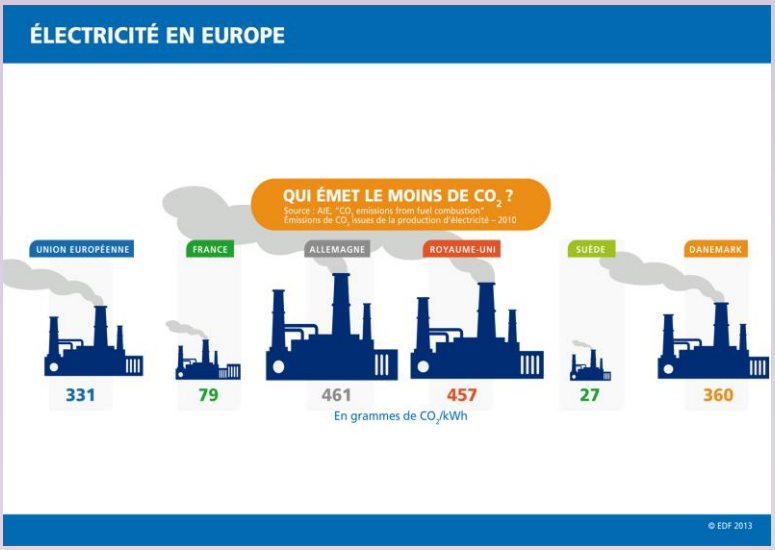

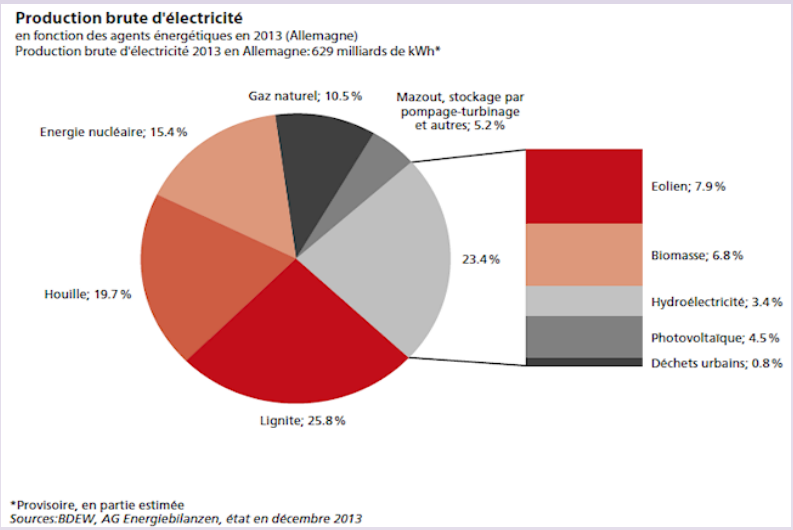

En Allemagne, le projet de taxe CO_2 est enterré. Il condamnait de facto les centrales à charbon les plus vieilles. Ce projet avait été fermement critiqué par les industriels et les syndicats, car il aurait provoqué, selon eux, la disparition de 100.000 emplois. Sous pression, le gouvernement a choisi de ne pas instaurer cet impôt. Au lieu d'être taxés, les groupes énergétiques vont, au contraire, voir les aides publiques qu'ils reçoivent en faveur de la cogénération… tripler, pour atteindre 1,5 milliard d'euros par an. (http://www.lepoint.fr/economie/l-allemagne-ne-peut-pas-se-passer-de-son-charbon-03-07-2015-1942004_28.php)

C'est l'existence même des centrales thermiques à flamme françaises qui serait condamnée au profit des centrales allemandes qui n'ont pas à supporter cette taxe !

- Éoliennes et Photovoltaïque -

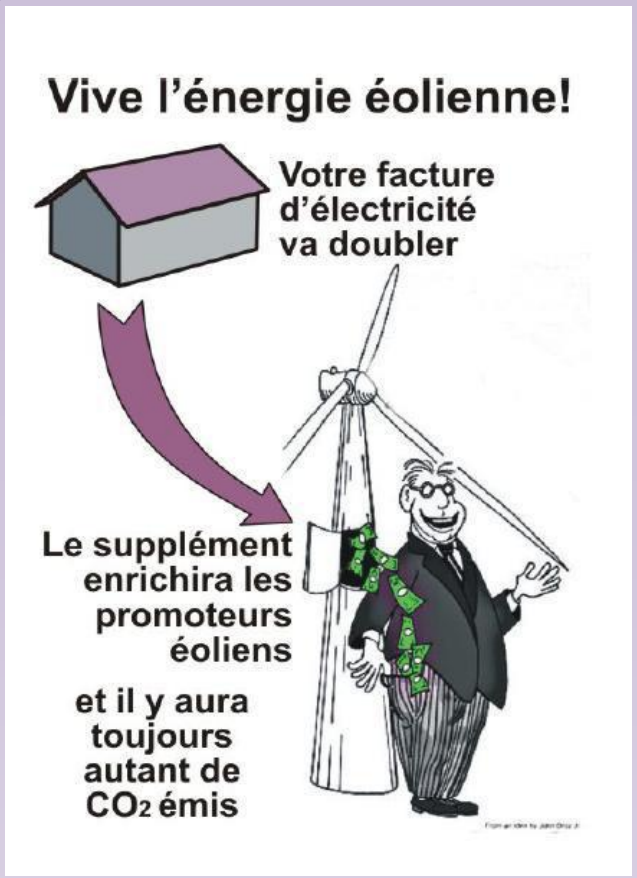

Cette énergie est-elle vraiment écologique?

Compte tenu d'un taux de disponibilité de 22% environ, il est nécessaire d'avoir, en appoint, des moyens de production d'extrême pointe (du type turbine à combustion), comme en Allemagne et au Danemark, ce qui provoque des émissions de CO_2.
(http://energie.lexpansion.com/energies-renouvelables/eolien-les-limites-du-modele-danois_a-33-6582.html)

Annoncés par des études comme celle de France Stratégie, les chiffres confirment que les éoliennes n'ont permis quasiment aucune réduction d'émission de CO_2, même pour des parcs électriques très émetteurs comme celui de l'Allemagne, dont les émissions restent quasiment les mêmes qu'en 1990, où elles étaient de 335 millions de tonnes.

L'importation et la subvention d'éoliennes, et surtout de panneaux photovoltaïques, va coûter des milliards d'euros pendant des années, pour rien. Ce développement va accroître l'importation de gaz, les émissions de CO_2 et le montant de la facture d'électricité, et, plus généralement, de tous les produits manufacturés nécessitant de l'électricité.

L'objectif de l'ADEME de construire 50.000 éoliennes pour « remplacer le Nucléaire » semble totalement irréaliste. (http://www.liberation.fr/futurs/2015/10/22/l-ademe-lache-son-scenario-sur-une-electricite-100-verte_1408017).

De plus, les obstacles pour les construire sont de plus en plus nombreux : l'armée refuse 85% des projets pour éviter les perturbations des radars. De facto, il est impossible de construire des éoliennes sur 60% du territoire.

Le potentiel théorique de production des Énergies Renouvelables, notamment celui du vent et du soleil, est considérable mais c'est une énergie « diluée ». Il faut de gigantesques moyens (éoliennes et panneaux photovoltaïques par exemple) pour en récupérer une infime partie.

Le foisonnement et la diversité des projets, souvent spectaculaires, ne doivent pas non plus être perçus comme la garantie d'une production abondante et de solutions à portée de main. Cet affichage peut faire illusion alors que leur contribution à la production d'énergie reste minime *(quelques pourcents).*

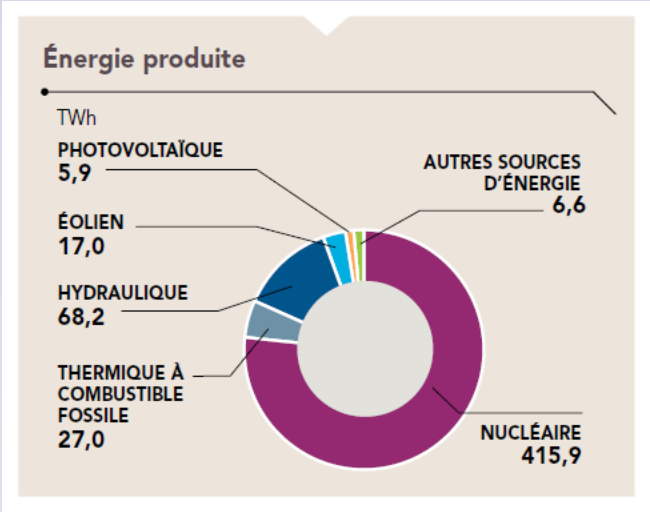

Source : Bilan RTE 2014

Par ailleurs, des études d'impact sur l'environnement démontrent qu'une éolienne tue de nombreux oiseaux et chauves-souris. Les 6000 éoliennes implantées sur notre territoire étant installées sur les passages de flux migratoires, les oiseaux subissent un véritable carnage. De plus, de nombreuses associations de riverains s'opposent aux nouvelles implantations pour cause de nuisances et atteinte à la santé publique (bruits et pollution visuelle).

- Contribution au Service Public de l'Électricité -

La Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) est un prélèvement de nature fiscale qui est acquitté par le consommateur final d'électricité directement sur sa facture.

FO considère que c'est un impôt indirect qui a pour but de financer les producteurs privés qui construisent des éoliennes et des unités photovoltaïques.

Cet impôt a doublé entre 2012 et 2015 et continue d'augmenter. Il représentera, en 2016, 16% de la facture d'électricité des ménages dont 39% pour le financement du photovoltaïque et 16% pour l'éolien.

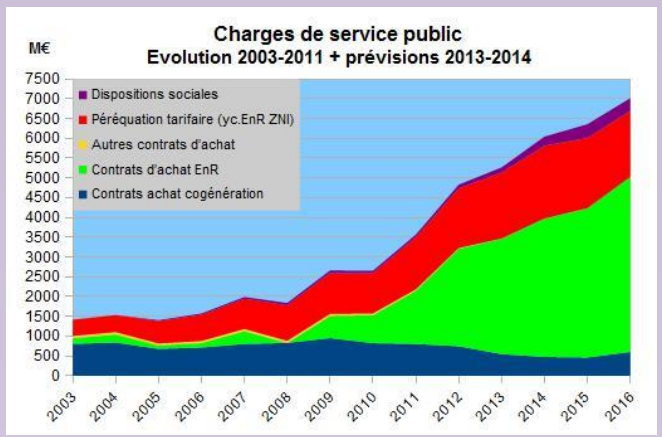

Source : CRE (proposition charges 2013, octobre 2012)

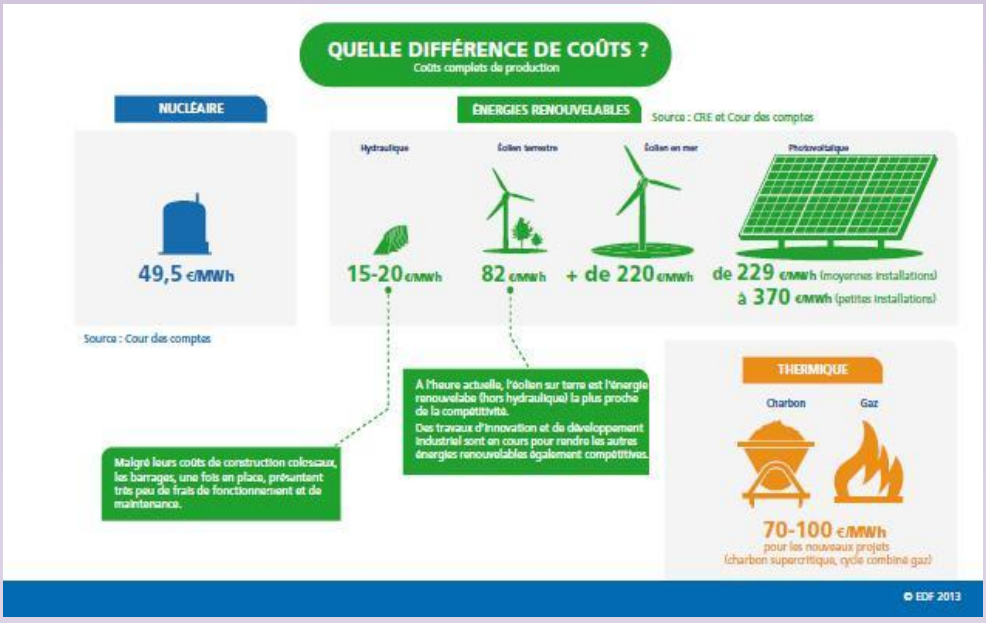

D'après le rapport de Pascal LOROT de l'institut Choiseul, en Allemagne, le coût de la transition énergétique est intégralement supporté par les particuliers.

Dans ce pays, la taxe équivalente à la CSPE a été multipliée par 7 en 7 ans. C'est devenu le pays européen où cette taxe est la plus élevée.

Parlons tarifs : en France nous avons un tarif égal pour tous parmi les moins chers d'Europe jusqu'en 2017.

D'après les études de 2013 le prix du KWh aux usagers en France est de 45% moins cher qu'en Allemagne.

Avec la loi sur la transition énergétique, ces coûts ne seront plus maitrisés chez nous non-plus.

L'électricité ne serait plus au même tarif d'une région à l'autre et la continuité de fourniture ne serait plus de la responsabilité d'EDF.

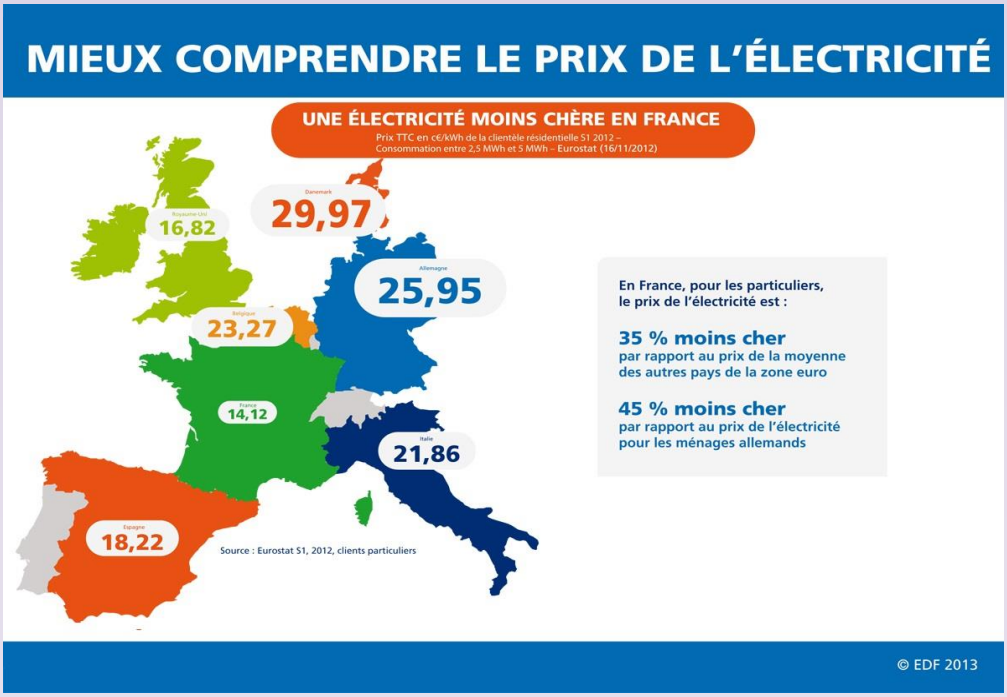

La place indispensable du Thermique à Flamme dans le Mix Énergétique

Le Parc Thermique à Flamme joue un rôle stratégique fondamental dans le Mix Énergétique, car il permet de répondre très rapidement aux sollicitations du Réseau, afin d'en assurer l'Équilibre et la Sûreté.

Bilan énergétique France	2012 (TWh)	2011 (TWh)	Variation 2012/2011	Part dans la production 2012	Emissions de CO_2 2012 (millions de tonnes)
Production nette	541,4	543,0	-0,3%	100%	29,5
Nucléaire	404,9	421,1	-3,8%	74,8%	0,0
Thermique à combustible fossile	47,9	51,5	-7,0%	8,8%	26,4
dont charbon	*18,1*	*13,4*	*35,1%*	*3,3%*	*17,4*
fioul	*6,6*	*7,6*	*-13,2%*	*1,2%*	*2,3*
gaz	*23,2*	*30,5*	*-23,7%*	*4,3%*	*6,7*
Hydraulique	63,8	50,3	26,8%	11,8%	0,0
Eolien	14,9	12,1	23,1%	2,8%	0,0
Photovoltaïque	4,0	2,4	66,7%	0,7%	0,0
Autres sources d'énergies renouvelables	5,9	5,6	5,4%	1,1%	3,1

Source : Bilan RTE 2012

Le gouvernement et la Direction d'EDF oublient qu'en février 2012, le Parc Thermique à Flamme, par l'appel des Tranches Charbon et Fioul a permis d'éviter de nombreuses coupures dans une situation de réseau extrêmement tendue.
Pour exemple, pendant la vague de froid de février 2012, les 4 tranches (2 Charbon et 2 Fioul) de l'Unité de Production Cordemais ont été sollicitées au maximum de leurs puissances pendant 2 semaines, soit un apport de 2600MW, en continu, sur le réseau.

Par ailleurs la position géographique de certains sites, comme celle de Cordemais permet d'alimenter la pointe Bretagne et de faire face à des indisponibilités dans le Nucléaire ou dans l'Hydraulique. La gestion financière ne peut pas être l'unique instrument de pilotage d'une entreprise.

Dans ce cadre, l'augmentation de la taxe Carbone ou taxe CO_2 serait une ineptie la plus totale, si elle n'était appliquée qu'en France, alors que l'Allemagne produit 45% de son électricité à base de Charbon ou de Lignite, avec de nombreuses centrales non équipées en procédés de dépollution.

En 2014, une tranche Charbon Q600 dépolluée émettait entre 1,1 et 1,3 Mt CO_2/an. Il faut signaler par ailleurs que les tranches Fioul, sollicitées pour la pointe émettent peu de CO_2.

À cela, il faut comparer le volume extrêmement important de l'Allemagne qui émet plus de 300 millions de tonnes de CO_2 par an, à cause de sa production électrique charbon et lignite dominante (261 Mt CO_2/an). Le paradoxe serait alors de racheter de l'électricité à l'Allemagne, dont les moyens de productions émettent 13 fois plus de CO_2 que nos installations. C'est la « Ligne Maginot » du CO_2.

FO Énergie et Mines réaffirme que nos installations Thermiques à Flamme sont indispensables, au sein du Mix Énergétique. Elles doivent être maintenues et perfectionnées, d'autant plus que les systèmes de dépollution (désulfuration et dénitrification) mis en place pour les tranches Charbon permettent de traiter les fumées, composées à la sortie de 90% de vapeur d'eau.

Les Tranches Fioul doivent être préservées afin d'assurer la pointe de consommation et la sécurité du réseau.

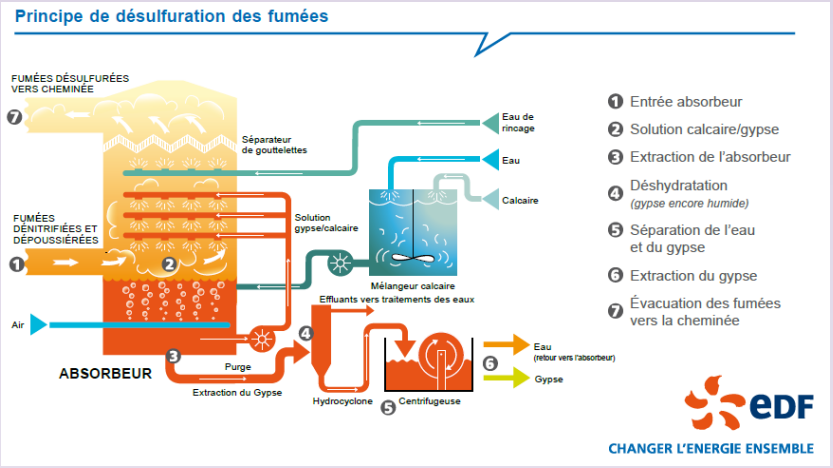

FO alerte, par ailleurs, sur les conséquences sociales et économiques dramatiques, si le gouvernement et la direction décidaient la remise en cause globale du Parc Thermique à Flamme, sans alternative industrielle structurée et viable.

Nous considérons que le secteur Thermique, avec le CIT, le CIST et les Études et Recherches sont tout à fait capables de mettre en place de nouveaux procédés non polluants, avec captage ou stockage de CO_2, permettant, dans l'avenir, de remplacer les unités qui fonctionnent aujourd'hui.

- Bilan et Perspectives -

Ce document a été élaboré collectivement avec la participation de nombreux militants FORCE OUVRIERE du Parc Thermique Classique. Toutes les références documentaires peuvent être consultées avec la version informatisée qui chaîne sur les liens hypertextes.

Il se veut pédagogique et suffisamment illustré, pour expliquer les dangers qui pèsent sur EDF et sur le Système Électrique de notre pays, qui est basé sur le Mix Énergétique, avec ses composantes historiques que sont le Nucléaire, l'Hydraulique et le Thermique à Flamme.

Il s'adresse à la fois aux Thermiciens, aux Électriciens et Gaziers, aux Usagers. C'est un support pour comprendre et démontrer que le Réseau Électrique a permis depuis 70 ans, de fournir de l'électricité à bon marché, à un tarif égal pour tous, dans le cadre d'un Service Public de qualité, reconnu par tous les citoyens.

Depuis la loi de transposition en droit français de la directive européenne sur l'électricité, en février 2000, votée par le gouvernement JOSPIN, et celle adoptée en 2004, par le gouvernement SARKOZY, la loi de Transition Énergétique continue et accentue la déréglementation sur les tarifs, la privatisation et les menaces d'éclatement d'EDF.

Pour toutes ces raisons, FORCE OUVRIERE a décidé d'utiliser toutes les démarches possibles, pour argumenter et combattre pour le maintien des Tranches Classiques.

Nous avons pris contact avec les Unions Départementales FORCE OUVRIERE des départements concernés, afin de s'adresser aux pouvoirs publics, aux élus, déclencher des conférences de presse, pour insister sur la place indispensable de nos outils de production, pour l'Équilibre du Réseau, pour la garantie d'approvisionnement des usagers.

La loi de Transition Énergétique annonce une « décroissance électrique ». C'est un non sens, au moment où la société se base sur une électrification de plus en plus importante, des matériels, des véhicules, des moyens de communications, des centraux informatiques et téléphoniques, etc.

Aujourd'hui, FORCE OUVRIERE considère qu'il faut en finir avec l'Austérité, en finir avec la désertification de nos industries et défendre nos sites Thermiques Classiques.

La bataille va être longue, instable, avec tous les changements possibles de gouvernance, autant dans notre entreprise qu'au gouvernement.

FORCE OUVRIERE est tout à fait consciente que le processus de démantèlement d'EDF est en cours. Et notre revendication de « Maintien et Pérennité des sites Thermiques Classiques » s'inscrit dans ce combat.

FORCE OUVRIERE mettra tout en œuvre, dans l'unité la plus large des salariés avec les organisations syndicales pour obtenir satisfaction sur le maintien des tranches et la pérennité du Thermique Classique

Il nous faudra beaucoup de détermination et de persévérance.

Rien n'est joué !!!